



Le compte-rendu n°1

Bulletin d'informations de la municipalité de Retournac

Editorial

Elue il y a à peine trois mois, la nouvelle municipalité est au travail.

A l'occasion des séances du conseil municipal des 21 mars et 2 avril 2008 ont été désignés quatre adjoints ainsi que leurs délégations. A également été présenté les nouveaux modes de gouvernance à titre d'exemple, le nombre de commissions est ramené à 4.

Les séances du 22, 30 avril, 29 mai ont permis l'adoption de plusieurs dossiers de fond conformes aux nouvelles orientations exprimées par la population.

Comme ils s'y étaient engagés au cours de la campagne électorale, les élus de la nouvelle majorité municipale ont décidé de ne procéder à aucune augmentation des taux d'imposition. Ceux-ci resteront donc stables en 2008.

Les autres dossiers traités concernent les domaines du développement économique, des solidarités, de l'éducation et de la culture...

Le 5 juin, le Tribunal Administratif confirmait les élections municipales et déboutait un mauvais perdant : nous pouvons maintenant, ainsi que nous l'avions promis, communiquer sur nos travaux.

Le travail désormais engagé va se poursuivre dès les prochaines semaines afin de proposer des actions conformes aux engagements pris devant les électeurs.

Durant la campagne électorale, aux arguments classiques ont été ajoutées de part et d'autre des considérations sur la qualité des travaux engagés sous l'ancienne mandature, les multiples chantiers et surtout leurs coûts pour la commune. Aussi **un audit a été décidé.**

Dans les collectivités locales un emprunt ne doit servir qu'à financer les investissements.

Aucun nouvel emprunt n'a été décidé, mais nous devons réaliser à hauteur de 863 549€ en 2008 un emprunt décidé en 2007 par l'ancienne équipe, uniquement pour financer des opérations réalisées en 2007.

Notre projet doit incarner une efficacité, par une action qui imprime sa marque dans la vie quotidienne des retournacois. Nous ne privilégierons pas le spectaculaire ou les « travaux pharaoniques », mais plutôt de petites améliorations, changements qui facilitent la vie de tous, tous les jours.

Pour cela, créons les conditions d'une économie redevenue compétitive et restaurons le rôle de la puissance publique. La responsabilité politique ne se limite pas à avouer que « les caisses sont vides », il faut déterminer honnêtement les moyens de les remplir à nouveau. Les premiers à notre portée:

- favoriser le développement économique l'accueil d'entreprises -> *c'est le sens de notre action à la communauté de communes ;*
- ne pas contribuer à la baisse du pouvoir d'achat -> *nous n'augmentons aucun taux des impôts locaux cette année ;*
- soutenir nos entreprises, nos artisans locaux -> *le retour du marché, la politique d'animation que nous mènerons durant la saison estivale sera en faveur de nos produits, savoir faire locaux.*

Tout ne se fait pas en un jour, vous le savez bien. Nous rencontrons parfois des blocages : « *parce qu'on a toujours fait comme ça* ». Il est toujours difficile de se remettre en question, mais le monde évolue, vos demandes également ! aussi nous réfléchissons ensemble à de nouvelles méthodes afin de **rendre tous les services municipaux plus efficaces pour répondre à vos attentes, être à votre service.**

Pierre ASTOR Maire de Retournac

Prochain conseil municipal : jeudi 26 juin 2008 à 20h30, salle du conseil municipal, [tout citoyen peut y assister.](#)

Mairie de Retournac - 43 130 RETOURNAC - tel 04 71 59 41 00 – site internet : <http://www.ville-retournac.fr>
le maire et les élus sont à votre disposition tous les jours sur rendez-vous
mairie ouverte du lundi au vendredi 8h – 12h 13h30 – 17h, samedi 9h 11h

Résultat des élections municipales à Retournac rétabli par jugement du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand du 5 juin 2008 qui corrige le décompte des bulletins nuls effectué par Monsieur Jean DELOLME maire sortant et rejette les protestations de Madame Chantal BRUN

Scrutin du 16 mars 2008 – bureaux n°1 et 2 **Votants 1644 Nuls 61 Exprimés 1583**

ASTOR	Pierre	715 élu	DILITTA	Chantal	594
COMMUNAL	Charles	695 élu	BACHELARD	François	592
ASTIER	Annie	676 élue	GANIVET	Evelyne	586
SATRE	Josette	676 élue	BERTHON	Michel	573
PONTVIANNE	Bernard	674 élu	SANOULLIER	Roger	572
DUBUY	Claude	672 élu	DURAND	Pierre	564
DE SEAUVE	Bernard	665 élu	FANGET Odette		562
ROCHE	Brigitte	654 élue	COLLARD	Sylvie	562
BOUTEYRE	Pascale	648 élue	MONTAGNE	Jean-Pierre	556
SUZAT	Annie	646 -> élection annulée	ROBIN	Marc	548
VAUCANSON	Marie-Jo	644 élue	MONTAGNE	M. Thérèse	514
LAVAL	Joël	643 élu	HIRLI	Monique	508
FURNON	Jean	637 élu	SUC	David	409
GANIVET	Raoul	637 élu	MALTOR	Patrick	397
BAYARD	Michèle	634 élue	COLLARD	Grégory	359
LOPEZ	Henriette	634 élue	FAVEYRIAL	Jérôme	343
POINT	Lucien	632 élu	JULIEN Nadine		337
BENEVENT	Thierry	631 élu	GRANGER	Mireille	334
MONIER	Jeanine	630 élue	BLANCHER	Jean-Pierre	331
SUC	Raymond	623	LORIN	Nolwenn	321
TEMPERE	Bernard	617	FAYARD	Christelle	314
GENTIAL	Rachel	613	MALEYSSON	Antoine	308
DELSART	Francine	603	JOUVE	Frédéric	295
VERNE	Monique	601	CHARITAS	Pascale	292
PONTVIANNE	Yves	598	SOULIER	Gérard	287
Madame BRUN	Chantal	reste en 26^{ème} position avec 597 voix	SICARD	Maurice	283
			MALEYSSON	Emmanuel	282
			ZIMMERMANN	Denis	281
			SABATIER	André	279
			MONTCHALIN	Georges	275
			POUJOL	Claude	267

conseil municipal du 21 mars 2008

Pierre ASTOR est élu Maire, Monsieur Claude DUBUY, Madame Annie ASTIER, Monsieur Thierry BENEVENT, Madame Josette Régine SATRE ont été respectivement élus 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} adjoints.

On peut retrouver le discours d'investiture du Maire sur <http://www.pierre-astor.fr>

conseil municipal du 2 avril 2008

délégation de fonctions

Etat Civil : les 4 adjoints et Brigitte ROCHE Henriette LOPEZ conseillères municipales déléguées

Délégation générale : Claude DUBUY

affaires sociales, action sociale, aide sociale : Josette Régine, Brigitte ROCHE, Henriette LOPEZ

éducation, culture, jeunesse, sports : Annie ASTIER

action touristique, voirie, urbanisme, eau assainissement : Annie ASTIER

commerce, action économique, finances, budget, subventions, personnel communal, bâtiments communaux, information, communication : Thierry BENEVENT

conseillers à la Communauté de communes des Sucs

Titulaires : Pierre ASTOR , Claude DUBUY, Charles COMMUNAL, Bernard de SEAUVE, Bernard PONTVIANNE , Jean FURNON

Suppléants : Josette SATRE, Annie ASTIER, Henriette LOPEZ, Brigitte ROCHE, Joël LAVAL

Commissions municipales et extramunicipales :

Chaque citoyen qui se sent concerné par un de ses domaines peut s'inscrire auprès de la Mairie dans la ou les commissions de son choix. Il participe donc aux travaux lorsque la commission siège en formation « extramunicipale » c'est-à-dire ouverte aux extérieurs du conseil municipal.

Lorsque les affaires à l'ordre du jour de la commission revêtent une confidentialité elle siège en formation « municipale », c'est à dire composée exclusivement d'élus municipaux.

Commission n°1 action sociale – aide sociale HLM

Commission n°2 éducation – culture – musée des manufactures de dentelles – jeunesse et sports

Commission n°3 action touristique – environnement – voirie – urbanisme – eau - assainissement

Commission n°4 commerce – action économique - industrie – artisanat – zone artisanale – finances – budget – subventions – personnel communal – bâtiments communaux – information - communication

Principales décisions :

Réouverture rue Henri Pontvianne : remise dans les deux sens avec limitation véhicules à 30 Km/h, et priorité aux véhicules montants lors des croisements.

Si à l'usage cette mesure ne donne pas satisfaction, réexamen lors d'une prochaine séance.

Réouverture de la mairie le samedi matin de 9h à 11h

Prolongation délais étude PLU et enquête publique de 6 mois supplémentaires.

Subvention FOL (centre aéré) 5€ par enfant.

Crèche cession de terrain au foyer vellave, coût estimé 450 000€, subvention 161 956€ conseil général

SAPEURS POMPIERS : nettoyage du centre de secours principal de Retournac à nouveau pris en charge par la commune.

Mobil foot Jeudi 7 août 2008

Théâtre avec APROTHAL les 2, 3, 4 mai 2008 à Retournac.

Alimentation eau potable AEP extension Saint Ignac et Jussac taux d'aide maximum de 35% du conseil général 58 100€

convention de mise à disposition d'une dentellière professionnelle à l'association Chambon loisirs Le Chambon sur Lignon

SNCF demande du conseil municipal en vue d'un réexamen des horaires par la SNC F et la région

Local Croix-Rouge mise à disposition à titre gratuit par la commune.

conseil municipal du 22 avril 2008

Principales décisions :

Bilan foire des pâquerettes

Plus de 212h rémunérées à partir des dépenses de personnel du budget communal constituent l'apport le plus important réalisé par la commune envers une association. La totalité des dépenses est prise en charge par le budget communal. L'état détaillé des factures reçues à ce jour **9896€ de dépenses sont d'ores et déjà comptabilisées.**

Recettes à ce jour 3 843,5€

TRAVAUX

chemin des Rochettes mission DDE :3 197,50€ HT . éclairage public : coût 20 053€. Le recours aux appareils photovoltaïques sera privilégié. Approbation mais avec la nécessité de poursuivre l'éclairage jusqu'aux dernières habitations du chemin au nom du principe d'égalité devant les charges publiques : deux lampes supplémentaires seront nécessaires.

Communication sur l'état de certains bâtiments municipaux et de la voirie :

Piscine : Les dalles vont être recollées dans la mesure du possible en interne

Groupe scolaire Jean Saby : travaux importants de mise en sécurité des bâtiments, des évacuations et de la partie électrique à prévoir

École de Jussac : divers travaux d'agrandissement, aménagement du préau, à prévoir.

Centre du Cros : travaux d'étanchéité dans la partie hébergement, d'accessibilité à prévoir

Trottoir ouest rue Jean Baptiste Ribeyron (gauche en montant) : réalisation d'urgence d'un revêtement pour des raisons de sécurité.

Place de l'église Retournaguet : réfection complète du revêtement nécessaire, ainsi que divers aménagements.

Route de Vousse trottoirs devant le bâtiment le Gerbizon : ils sont partiellement impraticables

Brûleur pour douches des vestiaires foot : à changer

abords de la collégiale St Jean-Baptiste : Ils doivent être refaits dans les meilleurs délais

parkings prévus avant le 16 mars 2008:

Parking des Muriers Estimation dépense 114 000€.

Parking des Recourdoux coût initial estimé 54 245€

Après discussion, le conseil municipal **décide de surseoir à l'exécution de ces deux projets.**

La réalisation de ces deux parkings est donc différée. Ils demeurent fonctionnels en leur état actuel.

Le conseil municipal décide de concentrer en un premier temps ses efforts sur la voirie et les bâtiments communaux.

Le trottoir rue Jean Baptiste Ribeyron (gauche en montant) sera immédiatement réalisé.

En fonction des moyens de la commune, des opportunités de financement et d'une nécessaire hiérarchisation malgré l'urgence, ces besoins feront l'objet d'un traitement prioritaire sur la réalisation du revêtement des parkings.

Dès la prochaine réunion, le dossier en vue de la réalisation du trottoir de la rue Jean Baptiste Ribeyron sera soumis au conseil municipal.

FINANCES

Budget 2008 Calcul des quatre taxes maintien taux actuels

taxe habitation 11,90% -> produit fiscal à taux constants 308 091€

taxe foncier bâti 29,06% -> produit fiscal à taux constants 541 969€

taxe foncier non bâti 101,72% -> produit fiscal à taux constants 69 678€

TOTAL recettes = 919 738€

décision du conseil municipal : ne pas changer les taux d'imposition pour l'année 2008

Les taux d'impôts n'augmentent pas mais les recettes augmentent compte tenu de l'augmentation de l'assiette décidée par les services de l'Etat- et non par la municipalité qui elle ne peut agir que sur les taux. Elle a choisi de ne pas augmenter cette année (mais y sera certainement obligée les autres années)

La suite (fin de la séance du 22 avril, séance du 30 avril et du 29 mai 2008) dans : «le compte-rendu n°2»

**Rappel : fête patronale les samedi 21 et dimanche 22 juin avec retraite aux flambeaux à 22h le 21 : venez nombreux !
Prochain conseil municipal jeudi 26 juin 2008 20H30**